

ANNEXE RSSF

ÉTATS DE REPORTING QUANTITATIF (QRT)



Exercice 2023

Prudence Créole

Prudencecreole.com



Bilan (1/2)

S.02.01.02

Entité: Prudence Créole
Date: 31/12/2023
Devise: KEUR - milliers d'Euros

Bilan

Valeur Solvabilité II
C0010

Actifs		
Goodwill	R0010	
Frais d'acquisition différés	R0020	
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	2 908
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	225 954
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	1 250
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0
<i>Actions</i>	<i>R0100</i>	<i>8 563</i>
Actions – cotées	R0110	41
Actions – non cotées	R0120	8 522
<i>Obligations</i>	<i>R0130</i>	<i>177 080</i>
Obligations d'État	R0140	83 588
Obligations d'entreprise	R0150	62 650
Titres structurés	R0160	30 841
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	39 026
Produits dérivés	R0190	35
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	0
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	8 852
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	8 852
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	70 840
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	70 840
Non-vie hors santé	R0290	70 841
Santé similaire à la non-vie	R0300	-1
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	0
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	0
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	1 728
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	43 484
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0
Autres créances (hors assurance)	R0380	6 348
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	2 351
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	1 667
Total de l'actif	R0500	364 131

Bilan (2/2)

S.02.01.02

Entité: Prudence Créole
Date: 31/12/2023
Devise: KEUR - milliers d'Euros

Bilan

Valeur Solvabilité II

C0010

Passifs

Provisions techniques non-vie	R0510	181 263
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	173 912
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	165 022
Marge de risque	R0550	8 890
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	7 351
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	7 009
Marge de risque	R0590	341
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	11 849
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	0
Marge de risque	R0640	0
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	11 849
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	11 365
Marge de risque	R0680	484
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	0
Marge de risque	R0720	0
Autres provisions techniques	R0730	0
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	2 229
Provisions pour retraite	R0760	2 182
Dépôts des réassureurs	R0770	20 651
Passifs d'impôts différés	R0780	9 858
Produits dérivés	R0790	982
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	5 375
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	3 929
Autres dettes (hors assurance)	R0840	17 968
Passifs subordonnés	R0850	14 034
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	14 034
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	3 044
Total du passif	R0900	273 364
Excédent d'actif sur passif	R1000	90 767

Provisions techniques vie et santé SLT (1/2)
S.12.01.02

Entité: Prudence Créole
 Date: 31/12/2023
 Devise: KEUR - milliers d'Euros

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéficiaires	Assurance indexée et en unités de compte				Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liés aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)
			C0020	C0030	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	C0060	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties			
					C0040	C0050		C0070	C0080			
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque												
Meilleure estimation												
Meilleure estimation brute	R0030	0	0	0	0	0	0	0	11 365	0	11 365	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie - total	R0090	0	0	0	0	0	0	0	11 365	0	11 365	
Marge de risque	R0100	0	0	0	0	0	0	0	484	0	484	
Provisions techniques - Total	R0200	0	0	0	0	0	0	0	11 849	0	11 849	

Provisions techniques vie et santé SLT (2/2)
S.12.01.02

Entité: Prudence Créole
 Date: 31/12/2023
 Devise: KEUR - milliers d'Euros

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance santé (assurance directe)			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liés aux engagements d'assurance santé	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
		C0160	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties			
			C0170	C0180			
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0	0	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0	0	0	0	0	
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Meilleure estimation brute	R0030	0	0	0	0	0	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0	0	0	0	0	
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie - total	R0090	0	0	0	0	0	
Marge de risque	R0100	0	0	0	0	0	
Provisions techniques - Total	R0200	0	0	0	0	0	

Provisions techniques non-vie (1/2)

S.17.01.02

Entité: Prudence Créole
Date: 31/12/2023
Devise: KEUR - milliers d'Euros

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée							
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0	0	0	0	0
véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque									
Meilleure estimation									
Provisions pour primes									
Brut	R0060	1 110	-572	0	10 843	6 463	5	7 811	555
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	-2	1	0	712	1 048	2	3 758	186
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	1 112	-573	0	10 131	5 414	3	4 053	368
Provisions pour sinistres									
Brut	R0160	6 038	433	0	106 032	5 941	27	23 278	4 068
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0	0	0	52 537	415	0	12 182	0
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	6 038	433	0	53 495	5 526	27	11 096	4 068
Total meilleure estimation – brut	R0260	7 148	-139	0	116 875	12 404	32	31 089	4 623
Total meilleure estimation – net	R0270	7 150	-140	0	63 626	10 940	29	15 149	4 436
Marge de risque	R0280	318	23	0	6 826	258	0	1 400	405
Provisions techniques – Total									
Provisions techniques – Total	R0320	7 467	-116	0	123 700	12 662	32	32 490	5 028
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	-2	1	0	53 249	1 463	2	15 941	186
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	7 469	-117	0	70 452	11 199	30	16 549	4 842

Sinistres en non-vie (1/2)

S.19.01.21

Entité: Prudence Créole

Date: 31/12/2023

Devise: KEUR - milliers d'Euros

Sinistres en non-vie

Total Activités Non-vie

année de souscription / année d'accident

Z0010	année d'accident
--------------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)

(valeur absolue)

Year	Année de développement											Pour l'année en cours	Somme des années (cumulés)		
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +			C0170	C0180
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110				
Prior	R0100											6 877	R0100	6 877	229 338
N-9	R0160	38 443	15 838	1 454	413	578	188	300	622	35	17		R0160	17	57 889
N-8	R0170	34 818	19 507	2 499	960	1 264	1 019	681	355	361			R0170	361	61 464
N-7	R0180	34 943	22 993	837	1 232	5 362	595	747	1 236				R0180	1 236	67 946
N-6	R0190	41 281	19 021	1 771	954	1 110	387	2 023					R0190	2 023	66 546
N-5	R0200	44 297	20 734	2 723	1 196	661	611						R0200	611	70 221
N-4	R0210	38 073	21 448	2 665	998	644							R0210	644	63 829
N-3	R0220	31 367	19 363	2 159	910								R0220	910	53 799
N-2	R0230	40 258	22 838	5 846									R0230	5 846	68 942
N-1	R0240	51 018	27 365										R0240	27 365	78 383
N	R0250	42 303											R0250	42 303	42 303
												Total	R0260	88 193	860 659

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées

(valeur absolue)

Year	Année de développement											Fin d'année (données actualisées)		
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +		C0360	
	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300			
Prior	R0100											25 420	R0100	20 600
N-9	R0160	0	0	0	0	0	0	0	0	2 149			R0160	1 774
N-8	R0170	0	0	0	0	0	0	0	4 577				R0170	3 694
N-7	R0180	0	0	0	0	0	0	8 145					R0180	6 618
N-6	R0190	0	0	0	0	0	17 777						R0190	14 385
N-5	R0200	0	0	0	0	5 257							R0200	4 352
N-4	R0210	0	0	0	12 074								R0210	9 834
N-3	R0220	0	0	9 339									R0220	7 687
N-2	R0230	0	22 323										R0230	19 238
N-1	R0240	0	17 400										R0240	14 737
N	R0250	43 849											R0250	38 508
												Total	R0260	141 428

Sinistres en non-vie (2/2)

S.19.01.21

Entité: Prudence Créole

Date: 31/12/2023

Devise: KEUR - milliers d'Euros

Ligne d'activité / année de souscription

Z0010	année de souscription
-------	-----------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)

(valeur absolue)

Year		Année de développement										10 & +	C0110	Pour l'année en cours	Somme des années (cumulés)	
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9					
Prior	R0100															
N-9	R0160	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0		157	157	569
N-8	R0170	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0
N-7	R0180	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0			7	7
N-6	R0190	3	22	0	0	0	0	0	0	0	0	0			26	26
N-5	R0200	0	25	1	1	0	-1								26	26
N-4	R0210	2	4	0	0	-1									4	4
N-3	R0220	7	1	0	2										11	11
N-2	R0230	1	12	2											15	15
N-1	R0240	0	10												10	10
N	R0250	0													0	0
Total	R0260													169	675	

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées

(valeur absolue)

Year		Année de développement										10 & +	C0300	Fin d'année (données actualisées)	
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9				
Prior	R0100													5	
N-9	R0160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		5	5
N-8	R0170	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0
N-7	R0180	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0
N-6	R0190	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0
N-5	R0200	0	0	0	0	0	1								1
N-4	R0210	0	0	0	0	12									11
N-3	R0220	0	0	0	-2										-1
N-2	R0230	0	0	0											0
N-1	R0240	0	0												0
N	R0250	12													11
Total	R0260													26	

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires S.22.01.21

Entité: Prudence Créole
Date: 31/12/2023
Devise: KEUR - milliers d'Euros

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	193 112	0	0	2 246	0
Fonds propres de base	R0020	98 301	0	0	-1 016	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	98 301	0	0	-1 016	0
Capital de solvabilité requis	R0090	41 236	0	0	2 881	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	87 978	0	0	-1 016	0
Minimum de capital requis	R0110	18 556	0	0	514	0

Fonds propres (1/2)
S.23.01.01

Entité: **Prudence Créole**
Date: **31/12/2023**
Devise: **KEUR - milliers d'Euros**

Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	7 027	7 027		0	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	13 413	13 413		0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	0	0		0	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0		0	0	0
Fonds excédentaires	R0070	0	0			
Actions de préférence	R0090	0		0	0	0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0		0	0	0
Réserve de réconciliation	R0130	63 827	63 827			
Passifs subordonnés	R0140	14 034		0	14 034	0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				0
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0	0	0	0	0
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	0				
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0	0	0	0	0
Total fonds propres de base après déductions	R0290	98 301	84 267	0	14 034	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, appelable sur demande	R0300	0			0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0			0	
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320	0			0	0
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0			0	0
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0			0	
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0			0	0
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0			0	
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0			0	0
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0			0	0
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0			0	0

Fonds propres (2/2)

S.23.01.01

Entité: Prudence Créole
Date: 31/12/2023
Devises: KEUR - milliers d'Euros

Fonds propres

		Total C0010	Niveau 1 – non restreint C0020	Niveau 1 – restreint C0030	Niveau 2 C0040	Niveau 3 C0050
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	98 301	84 267	0	14 034	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	98 301	84 267	0	14 034	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	98 301	84 267	0	14 034	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	87 978	84 267	0	3 711	
Capital de solvabilité requis	R0580	41 236				
Minimum de capital requis	R0600	18 556				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	238,39%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	474,12%				

		Value C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	90 767
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	0
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	6 500
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	20 440
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0
Réserve de réconciliation	R0760	63 827
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	0
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	4 327
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	4 327

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent un modèle interne (partiel ou intégral)

S.25.05.21

Entité: Prudence Créole
Date: 31/12/2023
Devise: KEUR - milliers d'Euros

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent un modèle interne (partiel ou intégral)

Information sur le capital de solvabilité requis

Type de risque		Capital de solvabilité requis	Montant modélisé	USP	Simplifications
		C0010	C0070	C0090	C0120
Total diversification	R0020	-10 023	-10 023		
Total risque diversifié avant impôts	R0030	51 094	51 094		
Total risque diversifié après impôts	R0040	41 236	41 236		
Total risque de marché et de crédit	R0070	23 035	23 035		
Total risque de marché et de crédit - diversifié	R0080	10 905	10 905		
Risque de crédit non couvert par le risque de marché et de crédit	R0190	0	0		
Risque de crédit non couvert par le risque de marché et de crédit - diversifié	R0200	0	0		
Total risque commercial	R0270	0	0		
Total risque commercial - diversifié	R0280	0	0		
Total risque de souscription net - non vie	R0310	38 749	38 749		
Total risque de souscription net - non vie - diversifié	R0320	27 730	27 730		
Total risque de souscription - vie	R0400	0	0		
Total risque de souscription - vie - diversifié	R0410	0	0		
Total risque opérationnel	R0480	6 780	6 780		
Total risque opérationnel - diversifié	R0490	6 780	6 780		
Autres risques	R0500	5 844	5 844		

Calcul du capital de solvabilité requis

		Value
		C0100
Total des composants non diversifiées	R0110	51 259
Diversification	R0060	-10 023
Ajustement dû à l'agrégation des nSCR des FC	R0120	0
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	41 236
Exigence de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
dont exigence de capital supplémentaire déjà définie par l'Article 37 (1) Type a	R0211	0
dont exigence de capital supplémentaire déjà définie par l'Article 37 (1) Type b	R0212	0
dont exigence de capital supplémentaire déjà définie par l'Article 37 (1) Type c	R0213	0
dont exigence de capital supplémentaire déjà définie par l'Article 37 (1) Type d	R0214	0
Capital de solvabilité requis	R0220	41 236
Autres informations sur le SCR		
Montant/estimation de la capacité globale d'absorption des pertes des provisions techniques	R0300	0
Montant/estimation de la capacité globale d'absorption des pertes des impôts différés	R0310	-9 858
Exigence de capital pour le sous-module risque actions basé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	41 236
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0
Méthode utilisée pour le calcul de l'ajustement dû à l'agrégation des nSCR des FC	R0450	4 - No adjustment
Avantages discrétionnaires futurs nets	R0460	0

Approche concernant le taux d'imposition

		Oui/Non
		C0109
Approche basée sur le taux d'imposition moyen	R0590	2 - No

Calcul de l'ajustement visant à tenir compte de la capacité d'absorption de pertes des impôts différés

LAC DT		LAC DT
		C0130
LAC DT	R0640	-9 858
LAC DT justifié par la reprise de passifs d'impôts différés	R0650	-9 858
LAC DT justifiée au regard de probables bénéfices économiques imposables futurs	R0660	0
LAC DT justifiée par le report en arrière, exercice en cours	R0670	0
LAC DT justifiée par le report en arrière, exercices futurs	R0680	0
LAC DT maximale	R0690	-12 551

Minimum de capital requis (MCR) – Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement
S.28.01.01

Entité: Prudence Créole
 Date: 31/12/2023
 Devise: KEUR - milliers d'Euros

Minimum de capital requis (MCR) – Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

Calcul du MCR non-vie	Activités en non-vie		
	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	
	C0020	C0030	
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	7 150	32 380
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	0	354
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	63 626	35 504
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	10 940	43 569
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	29	33
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	15 149	24 050
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	4 436	2 477
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	0	0
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	0	0
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	0	0
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	0	0
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0	0
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0	0
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0	0
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0	0

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

Calcul du MCR vie	Activités en vie		
	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	
	C0050	C0060	
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations garanties	R0210	0	0
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations discrétionnaires futures	R0220	0	0
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	0	0
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	11 365	0
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		0

		Activités en non-vie	Activités en vie
		C0010	C0040
RésultatMCRNL	R0010	18 739	0
RésultatMCRL	R0200	0	239

Calcul du MCR global

MCR linéaire	R0300
Capital de solvabilité requis	R0310
Plafond du MCR	R0320
Plancher du MCR	R0330
MCR combiné	R0340
Seuil plancher absolu du MCR	R0350
Minimum de capital requis	R0400

C0070
18 977
41 236
18 556
10 309
18 556
4 000
C0070
18 556